

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 avril 2012

Présents : R. Larrodé ; M. Brient, E. Labaste ; P. Vendrios ; T. Peyres ; P. Laulom ; JP Laudinet , T. Guillot ; C. Lux ; C. Cormier.

Excusés : A. Chasseur, A. Boulain, Y. Couret, F. Hourquebie

Pouvoirs : Y. Couret à E. Labaste, A. Chasseur à T. Guillot

Secrétaire de séance : Christèle Cormier

* Adoption à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 9 mars 2012

* Compte rendu des diverses commissions :

Commission Voirie :

La commission intercommunale a procédé à la reconnaissance des voiries proposées afin d'établir le programme des travaux 2012.

Vote du compte administratif 2011 :

Il est présenté par le premier adjoint, Marc BRIENT, compte par compte et s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses	prévus :	282 362. 00
	Réalisé :	196 776. 73
	Reste à réaliser	32 940. 00

Recettes	prévus :	282 362. 00
	Réalisé :	254 317. 99
	Reste à réaliser	3 200. 00

FONCTIONNEMENT

Dépenses	prévus :	755 162. 00
	Réalisé :	676 863. 31

Recettes	prévus :	755 162. 00
	Réalisé :	773 578. 05

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Investissement :	excédent	+ 57 541. 26
Fonctionnement	excédent	+ 96 714. 74
Résultat global	excédent	+ 154 256.00

Après en avoir délibéré, le compte administratif est adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS 2011

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif 2011,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	94 713. 95
Un excédent reporté (2010) de	2 000. 79
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	96 714. 74

Un excédent d'investissement de	57 541. 26
Un déficit des restes à réaliser de	29 740. 00
Soit un excédent de financement de	27 801. 26

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2011 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2011 : excédent	96 714. 74
Affectation complémentaire en réserve (1068)	96 714. 74
Résultat reporté en fonctionnement (002)	0. 00
Résultat d'investissement reporté (001) : excédent	57 541. 26

Approbation du compte de gestion 2011 :

Les comptes de la commune sont conformes au compte de gestion proposé par le receveur.
Adopté à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition 2012 :

La commission des finances propose la reconduction des taux 2011, à savoir :

- Taxe d'habitation : 12.63
- Taxe foncière (bâti) : 17.19
- Taxe foncière (non bâti) : 51.27

Vote du budget primitif 2012 :

INVESTISSEMENT

Dépenses : 432 272. 00 (dont 32 940. 00 de restes à réaliser)
Recettes : 432 272. 00 (dont 3200. 00 de restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 786 968. 00
Recettes : 786 968. 00

Les subventions attribuées aux associations en 2011 sont reconduites à l'exception de :

- La subvention allouée à l'association Musique Avenue qui passe de 3000 € à 2500 €
- La subvention allouée au comité des fêtes qui passe de 7500 € à 8500 € (50^{ème} anniversaire)
- Une subvention exceptionnelle attribuée au Foyer des jeunes de 500 € (organisation d'un concert)
- Une subvention exceptionnelle de 2000 € attribuée à l'école publique pour la classe découverte 2012.

Après en avoir délibéré, le Budget Primitif de la commune est adopté à l'unanimité.

Vote du budget primitif 2012 « La Hargou » :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses 96 000 €
Recettes 96 000 €

Après en avoir délibéré, le Budget Primitif « La Hargou » est adopté à l'unanimité.

Acquisition d'un tracteur :

Les grosses factures d'entretien dues à la vétusté d'un des tracteurs de la commune amènent à la proposition d'acheter un tracteur d'occasion pour la somme de 20000 € TTC. Cette acquisition se ferait sur emprunt. 11 conseillers retiennent cette proposition, un conseiller est contre.

Organisation du bureau de vote du 22/04 & du 6/05 :

Le conseil décide de maintenir la même organisation que pour les élections précédentes.

Modalités d'ouverture du Musée de la Mine :

Le conseil décide d'opter pour une visite libre du musée aux horaires de la poste : 9H/12H et 14H/16H du lundi au vendredi et de 9H à 11H le samedi jusqu'à la fin de la période estivale. Les horaires d'ouvertures pourront ensuite être modifiés en fonction de l'affluence des visiteurs.

Tour cycliste du pays d'Orthe

Ce tour ayant lieu le 15 avril, il est demandé aux conseillers disponibles d'être présents pour l'arrivée afin d'organiser une petite réception.